

# Bataillard SA – Conditions générales des ventes en gros (CGV) 03/2024

## Champ d'application, conclusion du contrat, protection des mineurs

Les présentes Conditions générales de vente (CGV) s'appliquent à toutes les relations juridiques entre Bataillard SA et les commanditaires de produits ou de services de Bataillard SA (client), indépendamment du mode de commande. Toute dérogation aux présentes Conditions générales n'est valable que si elle résulte d'un accord individuel confirmé par écrit. La version en vigueur des présentes CGV est publiée par Bataillard SA sur sa page Internet et dans les documents de vente.

En passant commande, le client déclare expressément accepter ces CGV. Le contrat entre Bataillard SA et le client est conclu à compter du moment où Bataillard SA envoie sa confirmation de commande au client (par écrit, par téléphone, e-mail ou par un autre biais). Les quantités, prix et délais de livraison confirmés par Bataillard SA sont définitifs.

La loi interdit la vente de boissons alcoolisées (par ex. vin, bière et cidre) aux moins de 16 ans et la vente de spiritueux, apéritifs et alco pops aux moins de 18 ans. Par sa commande, le client confirme être âgé d'au moins 18 ans.

## Prix

Les prix sont conformes à la liste de prix en vigueur et aux prix publiés sur la page Internet de Bataillard SA au moment de la réception de la commande. Les prix s'entendent par unité, sans TVA, frais de consigne ou de livraison en CHF. La TVA est indiquée séparément sur la facture.

Bataillard SA se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment.

## Produits et changement de millésime

Les offres sont valables dans la limite des stocks disponibles.

Bataillard SA n'est pas tenu de fournir des produits ou millésimes précis.

Bataillard SA se réserve le droit de remplacer sans avertissement un millésime entre-temps épuisé par un millésime suivant de même qualité.

## Livraisons et prise en charge des risques

Les livraisons sont effectuées franco domicile (DDP et lieu de destination, Incoterms 2020), dans la mesure où la valeur totale de la commande dépasse CHF 1'500.00 (hors TVA et emballage) ou pour l'achat d'au moins une palette d'une même variété. Pour les plus petites quantités de livraison, nous facturons une participation de CHF 60.00 aux frais de transport. En cas d'enlèvement, les risques et profits passent au client au moment de la réception de la marchandise. Le client est tenu de s'assurer que Bataillard SA soit en mesure d'effectuer la livraison. Le client est responsable de tout dommage dû à des problèmes survenus lors de la livraison et ne relevant pas de la responsabilité de Bataillard SA (p. ex. aucun accès au bâtiment, absence du client, adresse erronée).

Les marchandises commandées jusqu'à 11 h 30 sont livrées sur demande le jour ouvrable suivant. Un délai de livraison souhaité n'est considéré comme définitif qu'après notre confirmation. Bataillard SA est en droit d'effectuer des livraisons partielles, ce dont le client est averti dans la confirmation de commande.

## Rabais d'enlèvement

À partir d'une valeur de commande minimum de CHF 500.00 (hors TVA et emballage), les clients qui viennent chercher eux-mêmes la marchandise bénéficient de nos rabais d'enlèvement:

20 cl / 37.5 cl	CHF	0.01
50 cl / top50	CHF	0.02
75 cl / 100 cl	CHF	0.05
150 cl (Magnum)	CHF	0.05
300 cl (Jéroboam)	CHF	0.05
600 cl (Mathusalem)	CHF	0.05
3 Liter (Bag-in-Box)	CHF	0.05
10 Liter (Bag-in-Box)	CHF	0.05

Pour les commandes d'enlèvement d'une valeur de commande minimum inférieure à CHF 500.00 (hors TVA et emballage), nous facturons un forfait de traitement de CHF 60.00 en plus.

## Rabais de palettes

Les rabais lors de retrait de palettes d'une même variété (produits standard): par unité CHF 0.10, à l'exception des bouteilles de 20cl et de 25cl.

## Rabais de quantité

En plus du rabais de palette, nous accordons les rabais de quantité suivants lors de la commande de palettes d'une même variété (produits standard):

de CHF 6.00 à CHF 10.00 de valeur de marchandise par unité	CHF	0.10
adès CHF 10.00 de valeur de marchandise par unité	CHF	0.25

## Commandes via la boutique en ligne

Sur les commandes effectuées dans la boutique en ligne, nous accordons un rabais supplémentaire de 1.0% de la valeur nette des marchandises (sans emballage).

## Frais de consigne

Les taxes de consigne suivantes sont valables pour les bouteilles à usages multiples et le matériel de transport:

100 cl	CHF	0.30
top50	CHF	0.30
Euro-palettes	CHF	30.00
Palettes avec grille métallique	CHF	150.00
Citerne 685 litres (Ecobulk)	CHF	300.00

## Reprise des bouteilles vides et du matériel de transport

Reprise des bouteilles vides et du matériel de transport  
Les bouteilles vides ne peuvent être reprises que dans le cadre de la quantité livrée à raison d'un rapport 1:1. Les remboursements de consigne ne sont effectués que pour des bouteilles vides à usage multiple triées et dans un état irréprochable, et seulement pour la quantité que nous avions livrée.

En cas de différence positive par rapport à la quantité de bouteilles réutilisables par taille de bouteille (Top50 ou 100cl) que nous avions initialement livrée, la différence de dépôt n'est pas remboursée. En outre, en cas de différence négative par rapport à la quantité de bouteilles réutilisables par taille de bouteille (Top50 ou 100cl) que nous avions initialement livrée, la différence de dépôt est facturée.

Le matériel de transport ou les palettes sont également repris à raison d'un rapport 1:1.

Les soldes de reprise des bouteilles vides et du matériel de transport sont mentionnés sur les factures. Toute anomalie doit être signalée par écrit (aussi par e-mail) sous trois jours ouvrables après réception de la facture. En l'absence de signalement dans ce délai, le solde de reprise indiqué sur la facture est considéré comme accepté.

## DLC / Durée limite de consommation

Bataillard SA garantit une durée de conservation restante (= durée de conservation jusqu'à l'atteinte de la DLC) de 6 mois au moment de la livraison pour les produits ayant une date limite de consommation (= DLC), pour autant que la durée de conservation totale soit > 12 mois. En cas de durée de conservation totale plus courte, la durée de conservation restante est fixée en accord avec Bataillard SA.

## Retours

Aucun renvoi n'est accepté sans autorisation écrite de notre part (aussi par e-mail). La demande pour une reprise exceptionnelle de vins sans défauts doit être soumise et justifiée par écrit (aussi par e-mail) au plus tard quatre semaines après livraison. Bataillard SA se réserve le droit de refuser une telle demande sans indication des raisons.

## Contrôle et réclamations

Le client est tenu de contrôler la livraison immédiatement après réception ou enlèvement. Les dommages de transport manifestes doivent être notés sur les papiers de livraison correspondants et nous être communiqués immédiatement par écrit (aussi par e-mail). Les livraisons/factures erronées doivent nous être signalées par écrit (aussi par e-mail) dans un délai de trois jours ouvrables après réception de la marchandise.

Les vins défectueux sont remplacés en l'espace de deux ans après la livraison.

## Garantie et responsabilité

Bataillard SA garantit uniquement les propriétés des produits expressément garanties dans les documents de vente correspondants; toute autre garantie est exclue. Sous réserve des exceptions prévues dans les présentes CGV ou dans les accords individuels. Bataillard SA engage sa responsabilité en cas de dommages intentionnels ou par suite de négligence grave. Toute autre responsabilité est exclue, pour autant que la loi le permette.

## Paiement et sommations

Le paiement est effectué en l'espace de 10 jours avec 1% de rabais ou en l'espace de 30 jours nets à compter de la date de la facture. Avec les nouveaux clients, Bataillard SA se réserve le droit d'exiger un paiement anticipé ou un contre paiement. En cas de retard de paiement, un intérêt moratoire de 5% est facturé.

La totalité de la marchandise demeure, jusqu'au paiement intégral du prix, la propriété de Bataillard SA. Bataillard SA est autorisé, en cas de retard de l'acheteur, de se rétracter du contrat et de reprendre les marchandises livrées. L'acheteur doit rendre les marchandises à la première sommation. Par ailleurs, l'intérêt moratoire est dû jusqu'à la remise/ paiement. Sous réserve d'autres prétentions en dommages et intérêts de Bataillard SA.

## Protection des données

Bataillard SA traite les données personnelles conformément à la législation applicable. Vous trouverez de plus amples informations sur le traitement des données personnelles et la protection des données dans la déclaration de confidentialité.

## For juridique et droit applicable

Le for exclusif est le siège de Bataillard SA. Seul le droit suisse est applicable (à l'exclusion d'éventuels conflits de lois).

Bataillard SA, Version 03/2024